Connaissance historique, construction de la mémoire et transmission face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie

LUNDI 25 OCTOBRE 2021



Journée d'étude dans le cadre du partenariat CESE et FMD "Mémoire et vigilance"

Partenaires depuis 2019, le CESE et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation souhaitent sensibiliser à l'histoire des déportations et de l'internement politique sur la période 1940-1945. Ce partenariat contribue ainsi à promouvoir le respect des droits fondamentaux et des libertés et à combattre les discours de haine et de la violence qui en découlent.

Cette journée d'étude est la première initiative du partenariat « Mémoire et vigilance » entre le CESE et la FMD » pour la mandature 2021-2026.

Une nouvelle journée d'étude est organisée le lundi 25 octobre au CESE dans le cadre de ce partenariat.

Au programme de la journée d'étude

Connaissance historique et transmission : la construction de la mémoire face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie

9h30 : Accueil par le CESE et la FMD et ouverture

Ouverture des travaux par **Serge Wolikow**, Président de la FMD et **Patricia Gillet**, conservatrice générale du patrimoine, responsable du pôle Guerres mondiales aux Archives nationales

Plus de 75 ans après la libération des camps il est toujours aussi nécessaire de se rappeler. Comment faire le lien entre ce que l'on commémore et ce que l'on sait de ces événements ? Cela passe par le travail documentaire et par la place à faire aux questions nouvelles.

10h - 12h : Des lieux et des événements. Consolider la connaissance scientifique, attester des faits.

- Les lieux des massacres de 1940, le massacre des soldats noirs Jean Vigreux, Professeur des universités, Directeur de la MSH de Dijon
- L'internement des Espagnols Geneviève Dreyfus-Armand, historienne, ancienne directrice de la BDIC
- Les arrestations et les premiers internements d'internements d'étrangers et de juifs en Gironde **Carole Lemée**, Maîtresse de conférence, Université de Bordeaux
- Réprimer par la terreur : le cas des otages et des déportations NN Pierre-Emmanuel Dufayel, professeur agrégé, doctorant

14h - 16h : Garantir la mise en disposition des sources du travail historique ; faire d'une entreprise mémorielle une entreprise de connaissance

- La part des archives Patricia Gillet, conservatrice générale du patrimoine, responsable du pôle Guerres mondiales aux Archives nationales
- Du livre mémorial au portail de la Déportation: l'engagement de la FMD Yves Lescure, Directeur général de la Fondation pour la mémoire de la déportation
- Du CDJC au mémorial de la Shoah : la déportation des juifs de France Karen Taïeb, responsable du service Archives du Mémorial de la Shoah
- Le mémorial des cheminots déportés

16h30 - 18h : Les nouvelles conditions de la transmission - Table ronde, modération par Jean Vigreux

La transmission des savoirs passe par différents supports de médiation : muséographie, bande dessinée, outils numériques, etc. Elle interroge des formes d'écriture qui articulent production de la connaissance, analyse et valorisation de l'archive (documents écrits, témoignages oraux, images) et accessibilité au plus grand nombre, notamment en s'attachant à retracer des destins, des parcours et des engagements.

- L'écriture historienne au service d'un travail muséal **Cécile Vast**, docteur en histoire, chargée de mission scientifique auprès du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon
- L'usage pédagogique des archives : quels outils pour retracer des vies **Annick Pegeon** et **Gabrielle Grosclaude**, responsables du service éducatif des Archives nationales, et **Annabelle Paillery Guichard**, chargée de mission à la Direction Numérique pour l'Education, enseignante, pilote du projet "Par les Vivants"
- Le webdocumentaire et la bande dessinée au service de l'histoire et de la mémoire : autour de Louise Pikovsky, Mon oncle de l'ombre, Le sourire d'Auschwitz, la rafle du billet vert **Stéphanie Trouillard**, Journaliste à France 24

Inscriptions

Pièce d'identité et passe sanitaire seront exigés à l'entrée. Le port du masque est obligatoire toute la durée de l'événement. Participation possible en visiconférence.